



Emploi et Carrière

Attention aux CV truffés de mensonges!

- Quatre CV sur cinq seraient enjolivés, révèlent les consultants
- Les plus graves portent sur le diplôme et l'expérience professionnelle

Le CV est un outil indispensable au recrutement. Mais faut-il toujours s'y fier? «La majorité des CV sont trompeurs», à en croire le résultat d'une étude réalisée par l'institut Florian Mantione. Ce que confirme Chantal Aounil, responsable du département Recrutement chez Bil Consulting. «Près de 80% des CV que nous recevons contiennent des irrégularités. Mais cela reste des cas de modifications mineures», assure-t-elle. On trouve, par exemple, des dates qui changent au niveau des parcours professionnels ou des omissions comme le fait de ne pas préciser que la formation est délocalisée.

De nombreuses personnes embellissent leur CV pour mieux l'adapter aux besoins de l'employeur cible. Petits et gros mensonges se concentrent surtout sur les responsabilités exercées antérieurement. C'est sur ce point que les candidats ont tendance à tricher. Il s'agit de se calquer sur ce que demande le futur employeur», explique Chadia Nejjar, consultante chez Florian Mantione Institut.

Si le périmètre des responsabilités concentre ces «ajustements», c'est aussi parce qu'il est difficile à contrôler pour le recruteur. «Il faut donc être attentif aux CV qui jonglent entre le «je» et le «nous»», conseille la consultante de Floria Mantione Institut. Les passages du type «on a augmenté le pourcentage des exportations dans le chiffre d'affaires» doivent faire tiquer. Ils doivent pousser le recruteur ou son conseil à s'interroger sur l'implication effective du candidat dans ces résultats. «Superviser», «participer», «coordonner» imposent donc un approfondissement. A l'inverse, «diriger» et «avoir la responsabilité de» ne souffrent pas de doute.

A part les compétences, les tromperies concerneraient aussi le niveau de diplôme et de rémunération, les connaissances en outils informatiques, et la maîtrise des langues étrangères. «Plus on monte en dimension, plus il y a des chances que le CV soit un peu trop beau», observe Chantal Aounil. «Ce n'est pas le petit technicien qui va chercher à mentir sur ses compétences», poursuit-elle. Comment détecter le vrai du faux? Aucune méthode ne le permet, concèdent les professionnels du recrutement. C'est au moment de l'échange qu'on peut détecter les mensonges. En cas de doute ou de soupçon, il suffit de déployer un certain nombre de diligences: demander par exemple au candidat d'apporter ses diplômes ses contrats de travail et ses bulletins de salaire à l'entretien.

«Nous prenons un certain nombre de précautions», indique la responsable du recrutement de Bil Consulting. Le cabinet dispose d'une base de données de CV. Systématiquement, les conseillers rapprochent le CV du candidat avec la base de données. «Nous nous sommes parfois rendu compte que les deux versions sont complètement différentes l'une de l'autre».

Certains passages sont parfois occultés dans le parcours. Dans ce cas là, le premier réflexe est de mettre un bémol sur la fiche du candidat pour aller plus en profondeur et comprendre les raisons de cet «oubli». Deuxièmement: remise d'une fiche de renseignements au candidat pour détecter les décalages. «Dans 40% des cas, il y a des décalages dans le timing», dit Aounil. Enfin, lorsque le process continue, le candidat doit remettre les diplômes certifiés conformes et les 2 ou 3 derniers bulletins de paie, ce qui permet de les rapprocher avec ses prétentions salariales et de contenir le processus inflationniste.

Le CV doit refléter le parcours du candidat, mais ce n'est pas que sur son contenu que les conseils en recrutement se focalisent toujours. Entretien, mise en situation complètent le processus de sélection : le recruteur demande au candidat de donner des exemples concrets, de rentrer dans les détails, en somme, il le met en situation. Comment enjoliver le CV sans tomber dans la tromperie? «Il faut garder une cohérence, ne pas parler en négatif, rester dans une terminologie positive», répond Aounil. Il y a aussi le choix des mots et des expressions: «avoir contribué à», ce n'est pas «avoir réalisé quelque chose». L'utilisation des bonnes tournures permet de donner un bon poids à son CV. Plus un candidat essaye de se vendre dans tous les sens, moins il a de chances de susciter l'intérêt. A bon entendeur.



C'est sur le périmètre des responsabilités que se concentrent les «ajustements». Ces informations sont très difficiles à recouper par le recruteur. Aux employeurs, les consultants conseillent de la vigilance sur les CV qui jonglent entre le «je» et le «nous»